



Séance d'information

**Baccalauréats universitaires en
sciences politiques, sociologie,
géographie et environnement, Economie
politique et histoire économique**

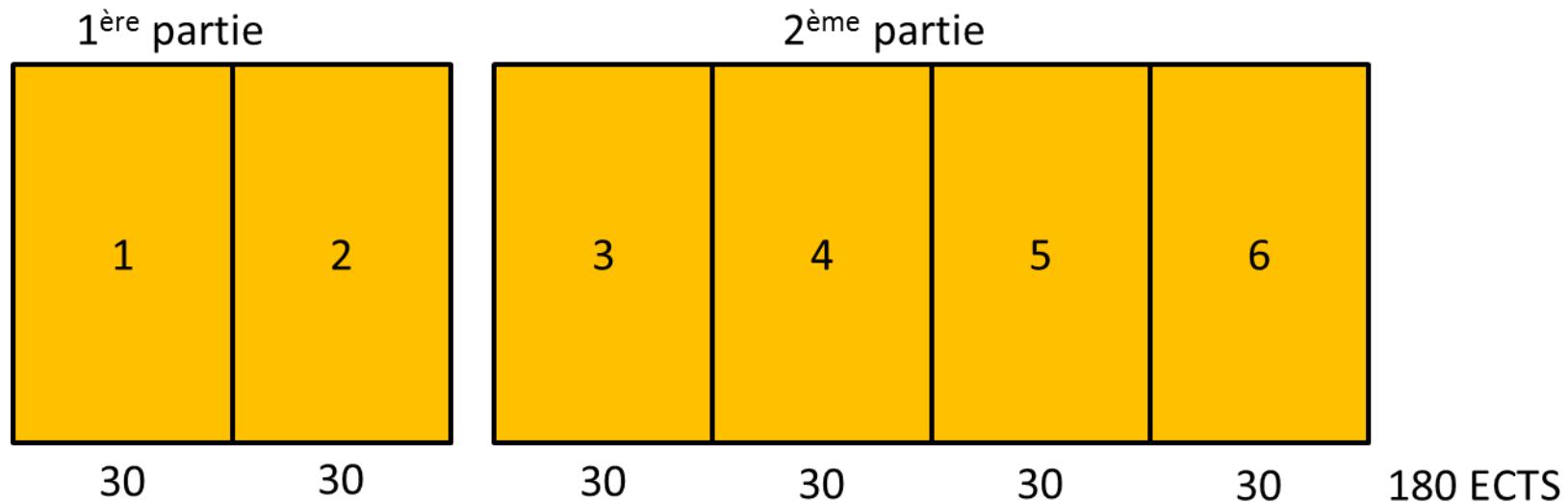
Première partie

Sujets abordés

- Structure et calendrier des Bachelors
- Première partie (plan d'étude)
- Orientations
- Inscriptions aux enseignements et aux examens
- Conditions de réussite

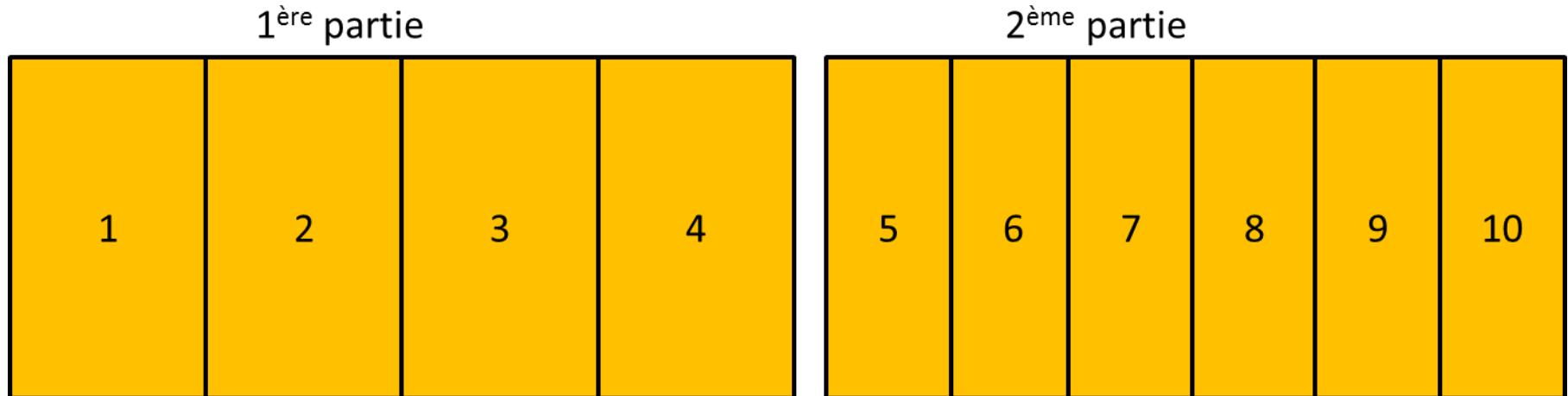
Structure et calendrier

- Première partie (60 crédits) = 1ère année du Baccalauréat
- Deuxième partie (120 crédits) = 2e et 3e années du Baccalauréat
- Durée régulière du Baccalauréat : 3 ans



Structure et calendrier (suite)

- Durée maximale autorisée par le Règlement d'études : **5 ans**



Plan d'étude de la première partie (60 crédits)

Enseignements obligatoires (39 crédits)

- *Cours et séminaire d'introduction à la discipline du BA*
- *Cours transversaux*

Enseignements à choix (18 crédits)

3 cours d'introduction aux autres disciplines SdS à prendre sur 4

Séminaire d'introduction à choix (3 crédits)

1 séminaire d'introduction à une autre discipline à prendre sur 4

Grilles horaires 2024-2025

- Enseignements à suivre pendant les semestres d'automne et de printemps ([grilles horaire](#))
- [Programme des cours](#)
- Les cours débutent cette semaine: ne pas prendre du retard
- Les séminaires débutent la semaine prochaine: inscription dans des créneaux horaires peut être nécessaire
- Enseignements à choix (introduction aux disciplines + séminaire): choix à faire jusqu'au **14 octobre 2024** **mais le plus tôt est le mieux!**

Plans d'étude de deuxième partie

Enseignements obligatoires
(42/48 crédits)

- *Enseignements disciplinaires*
- *Enseignements de méthodes (qualitatives-quantitatives)*
- *PdR + séminaire d'encadrement*

Enseign. à choix

Enseign. à choix

Enseign. à choix

- *Enseignements thématiques*
- *Enseignements d'approfondissement*
- *Séminaires*

Enseignements à options en Faculté
(24 crédits)

- *Enseignements des orientations*
- *Enseignements transversaux*

Options libres
(12 crédits)

Enseignements à choix dans n'importe quel Bachelor de l'UNIGE

Définition du crédit ECTS

1 crédit = 25 à 30 h de travail soit environ 10 heures d'un enseignement donné (cours, séminaire) plus le travail personnel (y compris tutorat, complément d'étude) à côté

Le crédit n'est donc pas une note.

Il est acquis lorsque l'évaluation (examen) est réussie,
soit avec une note minimum de 4,00
soit avec une évaluation « OUI »

3 crédits = 75 à 90 h

6 crédits = 150 à 180 h

Echelle de notation et informations sur les examens

- La notation à l'UNIGE est sur 6 (de 0.00 à 6.00).
 - La moyenne pour acquérir les crédits est de 4.00/6
 - Les notes sont données au ¼ de point soit par exemple: 3.75, 4.00, 4.25, 4.50...
 - Dès que vous obtenez la note minimum de 4.00, il n'est pas possible de refaire l'examen; définitivement acquis
 - Chaque enseignant.e définit la modalité et le format de son examen (dissertation, réponses courtes, à développer, QCM, etc.).
 - Première partie, en principe les examens sont sous forme écrite.
 - Deuxième partie, examens écrits et/ou oraux

Format pédagogique

1^{ère} partie

cours 4h, 6 ECTS

séminaire 2h, 3 ECTS

2^{ème} partie

enseignement 2h + "tutorat/ complément d'étude", 6 ECTS

séminaire 2h, 3 ECTS

Orientations

- "Mineure" ou seconde spécialisation disciplinaire
- 33 ECTS (dont 9 de 1^e partie)
- Importance du cours et du séminaire de la discipline en 1^e partie
- Il n'y a pas d'obligation de suivre une orientation ➡ enseignements à options en Faculté (24 ECTS)

Orientations (2)

Bachelor	Orientations				
Sociologie		Géographie et environnement	Sciences politiques	Histoire économique et sociale	Economie historique, sociale et politique
Géographie et environnement	Sociologie		Sciences politiques	Histoire économique et sociale	Economie historique, sociale et politique
Sciences politiques	Sociologie	Géographie et environnement		Histoire économique et sociale	Economie historique, sociale et politique
Economie politique et histoire économique	Sociologie	Géographie et environnement	Sciences politiques		

Orientations (3)

- Possibilité de "monter" l'orientation à 63 crédits
- Accès "consécutif" à une Maîtrise universitaire de la discipline

Inscription aux enseignements et aux examens

- Inscriptions aux examens en ligne (IEL)
- Portail: <http://portail.unige.ch>
- Délais d'inscription

Semestre d'automne 2024-2025 DELAI: 14 OCTOBRE 2024	Session examens janv-fevr	Semestre de printemps 2025 DELAI: 10 MARS 2025	Session examens mai-juin	DELAI: 20 JUILLET 2025	Session examens août-sept
--	---------------------------	---	--------------------------	---------------------------------	---------------------------

Inscriptions aux enseignements et aux examens (2)

- Inscription en ligne (IEL) indispensable!

☞ Moodle ≠ IEL. Il ne suffit pas de s'inscrire sur Moodle

- Inscription aussi aux **séminaires!!**

☞ S'inscrire sur les groupes de séminaire ≠ être inscrit sur IEL

- Imprimez votre inscription afin de la contrôler et conservez-la [comme preuve pour le jour de l'examen]
 - Au-delà du délai officiel, les inscriptions sont définitives: pas de retrait possible

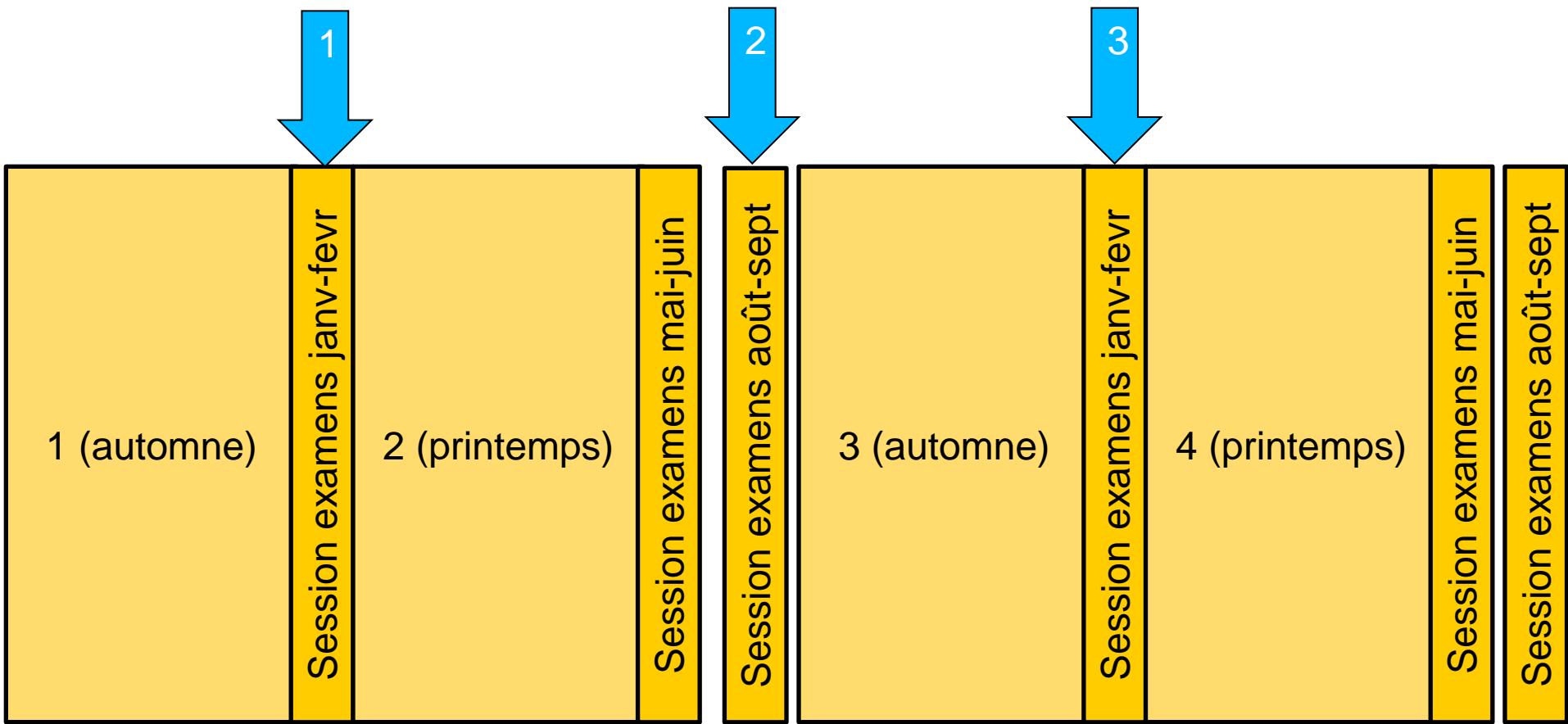
Inscription aux examens et tentatives

- Pour chaque examen:

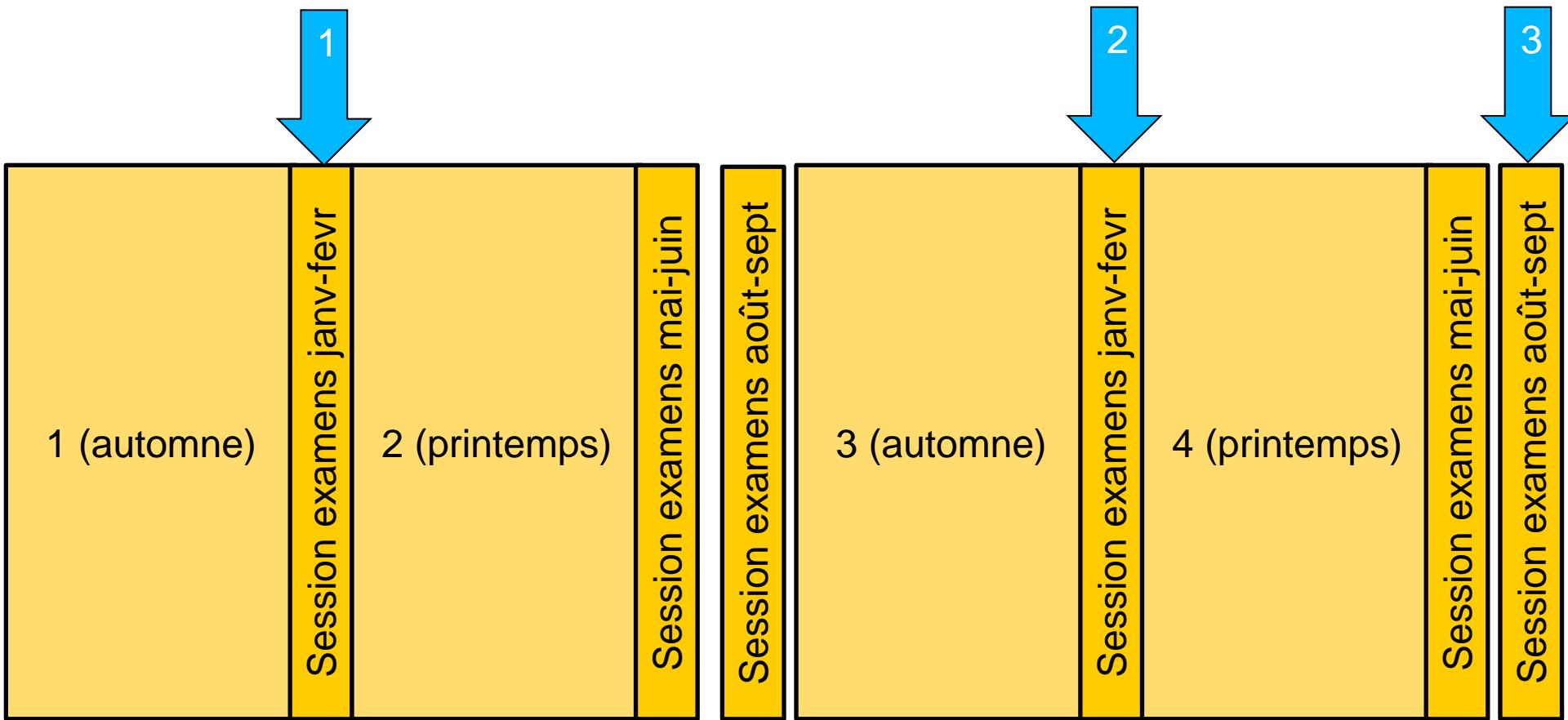
**3 TENTATIVES SUR DEUX ANNÉES
ACADEMIQUES**

- Impossible de présenter pour la 1ère fois un examen à la session de rattrapage
- Les examens avec une note d'au moins 4.00 sont définitivement acquis et délivrent les crédits correspondant
- **Toute inscription est DEFINITIVE: on ne peut pas renoncer à un enseignement** (art. 14 al. 3 Rglt BA SdS)

Tentatives



Tentatives



Conditions de réussite

1^{ère} partie

- Obtenir au minimum **24 crédits** au plus tard à l'issue de la session d'août-septembre 2025

ATTENTION: si < 24 ECTS après session mai-juin 2025, ne pas oublier de S'INSCRIRE à des examens à la session de rattrapage... sinon élimination

- Obtenir les **60 crédits** de 1^{ère} partie au plus tard à la session **d'août-septembre 2026**
- Réussir les examens de chaque enseignement après **trois tentatives maximum**

Conditions de réussite (2)

- **Admission à titre conditionnel:** obtenir les 60 crédits de 1^{ère} partie au plus tard à la **session d'août-septembre 2025**
- **Donc, deux tentatives pour chaque examen**

Validation/ Conservation de notes

- 12 crédits à disposition pour conserver/valider des notes entre 3.00 et 3.75 (art. 19 Rglt BA SdS)
- Toute note validée est définitivement acquise
- Délais de validation avant les inscriptions pour les examens de chaque session (cf. [calendrier académique](#))

Mme M.

No d'immatrication : Nom :
Téléphone : Prénom :
Adresse e-mail :etu.unige.ch Rue et No. :
N° postal et localité :

DEMANDE DE CONSERVATION DE NOTE

(selon le Règlement en vigueur de l'étudiant)

Formation briguée :

Intitulé exact de l'enseignement :

N° de l'enseignement : Nombre de crédits :

Dernière note obtenue : Session : Automne 20... Printemps 20... Eté 20...

Date de la demande : Signature de l'étudiant :

Validation : accordée : refusée : reportée :

Date : Signature : Accord de la Faculté :

Communications de la Faculté :

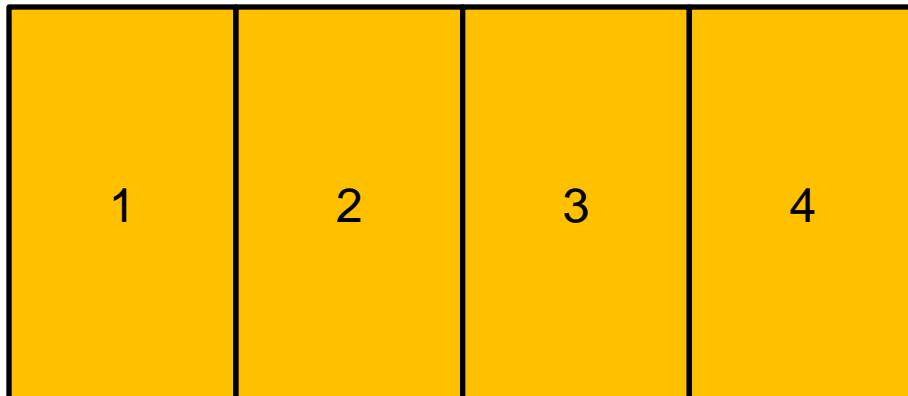
Les crédits seront comptabilisés sur le relevé de notation de la prochaine session.

Dans le cas d'une note inférieure à 4 mais supérieure ou égale à 3, le candidat peut décider de conserver sa note et d'acquérir les crédits correspondants, à condition que, à la suite de cette décision, le nombre de crédits obtenus de cette manière ne dépasse pas pour le Baccalauréat Universitaire 18 crédits et pour la Maîtrise Universitaire 9/12. La note et les crédits sont alors définitivement acquis et l'examen ne peut pas être présenté à nouveau.

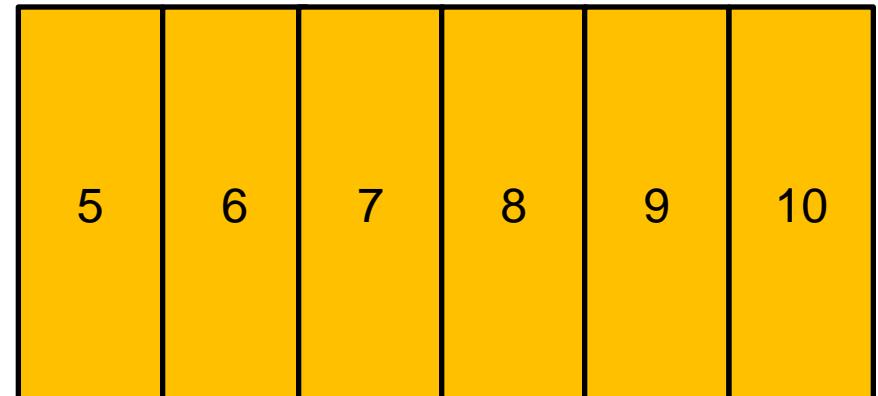
Dg/Février 2014

Min 60 (ADM COND)

1^{ère} partie



2^{ème} partie



Min 24

Min 60

Min 90



Relevés de notes

Consultables sur votre portail unige au terme de chaque session d'examen (février, juin et septembre).

Un document original (papier) vous est adressé par courrier postal lors de la réussite de la 1^{ère} partie du BA et de la 2^{ème} partie du BA.

A conserver absolument.

Toute copie officielle de ces documents peut être demandée au Secrétariat des étudiants SdS (3^e étage d'Uni-Mail, bureau 3279).

Horaires des examens

Les horaires des examens seront publiés environ 3 semaines avant le début des examens sur votre portail étudiant.

NOM		PRÉNOM	
S		G	
- E - 4202024CR	Economie financière	lundi, 30. mai	Matin 9h00
- E - 4201024CS	Droit général des sociétés	mardi, 31. mai	Ap. midi 14h15
- E - 4201025CS	Comportement organisationnel et GR	vendredi, 3. juin	Matin 8h15
- E - 4203033CR	Statistique II	vendredi, 3. juin	Ap. midi 14h15
- E - 4201015CS	Finance d'entreprise	lundi, 6. juin	Matin 8h15
- E - 4201018CR	Finance de l'Immobilier	mercredi, 8. juin	Ap. midi 14h15
- E - 4201056CR	Poursuite, propriété intellectuelle et c	vendredi, 10. juin	Ap. midi 14h15
S		J	
- E - 4102014CR	Economie de la concurrence	lundi, 30. mai	Ap. midi 14h15
- E - 4102007CR	Economie politique intermédiaire	vendredi, 3. juin	Ap. midi 14h15
- E - 4101006CR	Applications comptables	samedi, 4. juin	Matin 8h15
- E - 4103007CR	Statistique pour sciences sociales	lundi, 6. juin	Ap. midi 14h15
- E - 4104001CR	Introduction à la Science des Service	mercredi, 8. juin	Ap. midi 14h15
S		A	
- E - 4206039CR	Géographie culturelle	mardi, 7. juin	Ap. midi 14h15
- E - 4206034CS	Géographie sociale et de la populatio	jeudi, 9. juin	Ap. midi 14h15
- E - 4206033CR	Géographie politique de l'Afrique	vendredi, 10. juin	Ap. midi 14h15
- O - 4206042CR	Nature et politique	mardi, 14. juin	Matin 8h00
			M6220

Fraude et plagiat

- La Faculté met en garde les étudiant-es contre tout type de **fraude ou tentative de fraude** (dans le cadre des examens, de la rédaction de travaux académiques, etc.)
- La Faculté rappelle à ses étudiant-es que **le plagiat est une forme de fraude particulièrement grave** et qu'il est sanctionné comme tel conformément au Statut de l'Université et du Règlement d'études de la Faculté.
- Lors de vos inscriptions aux examens, **un texte vous rappelle l'engagement que vous prenez de respecter la déontologie universitaire**. Lisez-le attentivement.
- [Directive sur le plagiat](#)



Fraude et plagiat (2)

- Conformément à la déontologie académique et aux dispositions juridiques relatives à la propriété intellectuelle, est considéré comme plagiat toute phrase, ensemble de phrases ou paragraphes emprunté à un texte (dont l'étudiant-e n'est pas l'auteur) sans les assortir des guillemets et de la référence bibliographique d'usage. De même, la paraphrase, la traduction et/ou la reprise d'un texte dans sa substance ne sont pas davantage acceptables, à moins de les préciser et de les référencer.
- Il n'est également pas permis de « recycler » un travail écrit déjà utilisé pour l'obtention de crédits sans en avoir informé au préalable l'enseignant responsable. Il s'agit aussi d'une tentative de plagiat qui sera sanctionné comme tel

Situations particulières

REORIENTATION: Possibilité de changer de BA (ou de Faculté): 3 premières semaines de cours ou à la fin de la première année d'études

TEMPS PARTIEL POSSIBLE (sur demande)

INTERRUPTION DES ETUDES

Exmatriculation possible en situation académique régulière. En cas de problématiques personnelles (familiales, médicales, etc.), consulter les Conseillèr-es académiques

Horaires ? Salles de cours?

- Les cours ont lieu en principe du Lundi au vendredi de 8h15 à 20h00.
- Les cours commencent à l'heure + $\frac{1}{4}$ (8h15, 10h15...)
- Les horaires et les salles sont disponibles sur le programme des cours
- Salles principalement à UNI-MAIL
 - MR = rez de chaussée ex: MR280
 - MS = sous-sol ex: MS150
 - Ex: M2170 = 2^{ème} étage
- Cours également à UNI DUFOUR: U600 et à UNI BASTIONS: B106

**PLAN DE SITUATION
DES PRINCIPAUX BÂTIMENTS DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

Uni Dufour



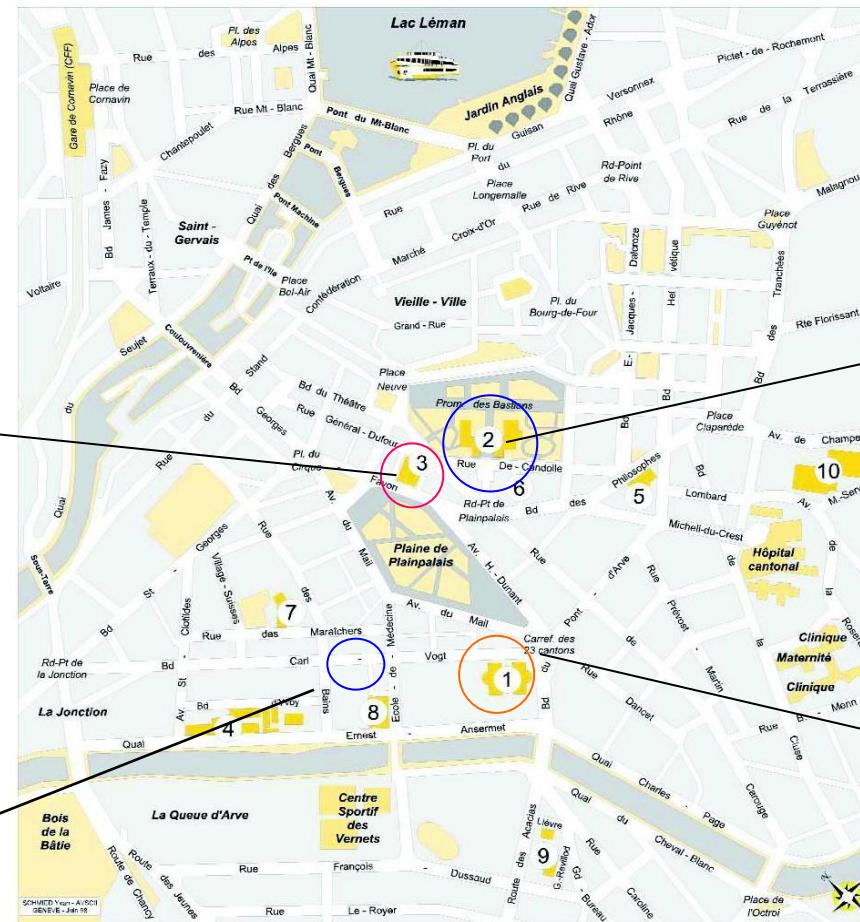
Uni Bastions



Uni 66 bd. Carl-Vogt



Uni Mail



1 Uni-Mail
(40, Bd du Pont-d'Arve)

2 Uni Bastions
(3, place de l'Université)

3 Uni Dufour
(24, rue General-Dufour)

4 Sciences II
(30, quai Ernest-Ansermet)

5 Bâtiment des philosophes
(22, bd des Philosophes)

6 SO
(5, rue St-Ours)

Sciences de la Terre
(13, rue des Maréchaux)

Anc. Ecole de médecine
(20, rue de l'Ecole-de-Médecine)

Dépt. anthropologie
(12, rue Gustave-Revinod)

CMU
(1, rue Michel-Servet)

**FACULTÉ DES SCI
DE LA SOCIÉTÉ**

**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Autres informations

- Accès aux catalogues des bibliothèques et aux revues en ligne
- Moodle
- Ateliers de soutien à l'apprentissage
- Activités sportives
- Activités culturelles

Aide à la réussite et développement des compétences transversales

Ateliers thématiques pour optimiser vos stratégies d'apprentissage

Planifier son semestre et ses semaines

Combattre la procrastination

Traiter et assimiler ses notes de cours

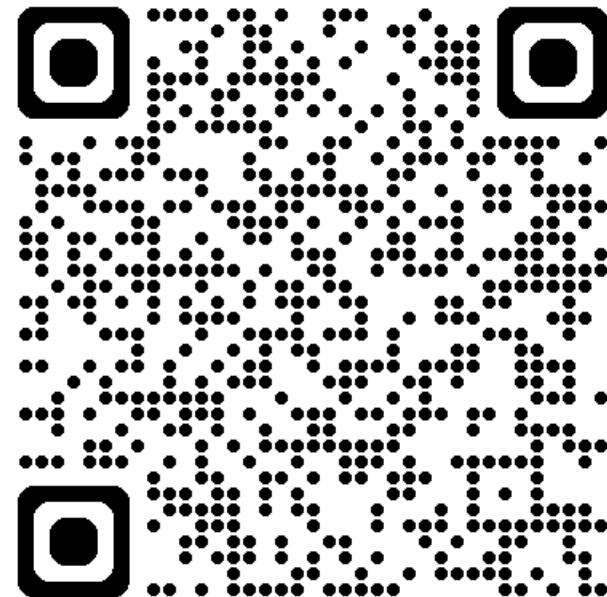
Préparer et passer ses examens

1

Inscription obligatoire via le catalogue Vie de Campus

Toutes nos ressources sont disponibles sur **MOODLE**

Code cours REUSSIETUDES



Aide à la réussite et développement des compétences transversales

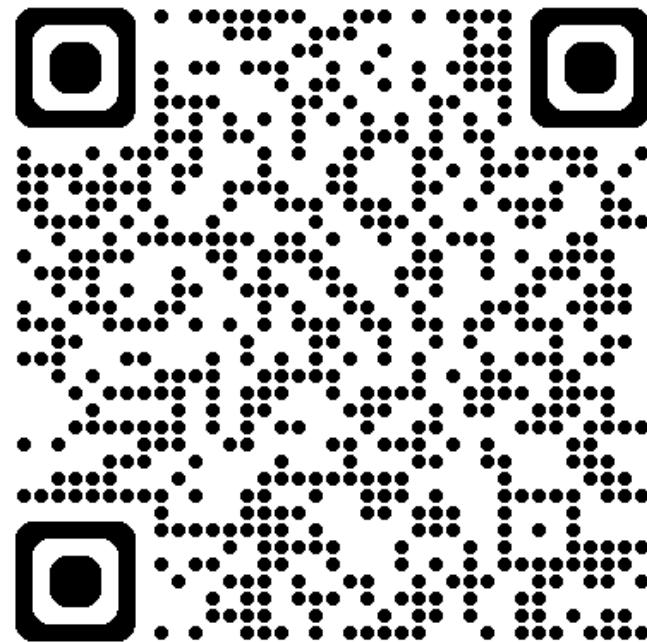


Programme UNIGE de parrainage
entre étudiant-es

Tu veux être accompagné-e par un-e étudiant-e + avancé-e
le même cursus durant ta 1^{re} année à l'UNIGE?

Inscrис-toi en tant que filleul-e !

Inscription via la page web Campus Coach



Aide à la réussite et développement des compétences transversales

Nos ressources et actualités, ne manquez rien!



<https://vie-de-campus.unige.ch/perfectionnement/reussir>



Code : REUSSIRETUDES



reussir.unige



Informations et contacts

☞ Consultez régulièrement le site Internet de la Faculté: <http://www.unige.ch/sciences-societe> et votre messagerie électronique de l'Université.

Conseil académique:

- **Gaetan Clavien** (Sciences politiques, Economie politique et histoire économique)

Bureau 5205 - Tel: 022 379 80 05

- **Yali Chen** (Géographie et environnement, Sociologie)

Bureau 5203 – Tel: 022 379 89 66

Séances d'information

Bachelor en sciences politiques

14h-15h M 2160

Bachelor en sociologie

15h-16h M 2160

Bachelor en géographie et environnement

15h-16h M R170

Bachelor en économie politique et histoire économique

14h-15h M R170